



Assemblée générale

Distr. générale
29 mars 2006
Français
Original: anglais

Soixantième session

Point 128 de l'ordre du jour

Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies

Lettre datée du 29 mars 2006, adressée au Président de l'Assemblée générale par le Secrétaire général

Comme suite à mes lettres datées des 12, 16, 20, 23 et 31 janvier et 23 et 24 mars 2006 (A/60/650 et Add.1 à 6), j'ai l'honneur de vous informer que l'Érythrée a effectué les versements nécessaires pour ramener ses arriérés en deçà du montant spécifié à l'Article 19 de la Charte des Nations Unies.

Le Secrétaire général
(*Signé*) Kofi A. **Annan**

